

**RÉPARTITION**  
DU  
**PERSONNEL**

ET DU  
**SERVICE DES MINES**

---

**Noms et lieux de résidence des fonctionnaires**

(1<sup>er</sup> avril 1932)

---

# RÉPARTITION DU PERSONNEL

ET

DU SERVICE DES MINES

---

## Noms et lieux de résidence des fonctionnaires

(1<sup>er</sup> avril 1932.)

---

### Administration Centrale.

- MM. LEBACQZ, J., Directeur général, à Bruxelles;  
RAVEN, G., Ingénieur en Chef-Directeur, à Bruxelles;  
VERBOUWE, O., Ingénieur en Chef-Directeur, à Bruxelles.  
ANCIAUX, H., Ingénieur principal, à Bruxelles;  
BANNEUX, J., sous-directeur, à Bruxelles.

### *Service des explosifs.*

- MM. LEVARLET, H., Ingénieur en Chef-Directeur, Inspecteur principal, à Bruxelles;  
VAN HERCKENRODE, Edg., Ingénieur principal, Inspecteur, à Bruxelles;  
HUBERTY, J., Inspecteur, à Bruxelles.

### *Service géologique.*

- MM. RENIER, Arm., Ingénieur en Chef-Directeur, Chef du Service à Bruxelles;  
HALET, Fr., géologue principal, à Bruxelles;  
CORIN, Fr., Ingénieur des Mines, géologue, Bruxelles;  
GROSJEAN, A., Ingénieur des Mines, géologue, Woluwe-Saint-Lambert.

**Institut National des Mines.**

MM. BREYRE, Ad., Ingénieur en Chef-Directeur, à Pâturages;  
FRUPIAT, J., Ingénieur des Mines, à Pâturages.

**INSPECTION GENERALE DES MINES**

M. FIRKET, V., Inspecteur Général, à Liège.

**1<sup>er</sup> ARRONDISSEMENT.**

MM. NIEDERAU, Ch., Ingénieur en chef, Directeur, à Mons;  
SOTTIAUX, A., Ingénieur principal, à Mons.

La partie de la province de Hainaut comprenant les cantons de : Antoing; Boussu (moins les communes d'Hornu, de Quaregnon et de Wasmuël); Celles; Dour; Pâturages (moins les communes de Givry, Harmignies et Harveng); Péruwelz; Quevaucamps, Templeuve et Tournai; et les communes de : Cibly et Mesvin (du canton de Mons); Baudour, Sirault et Tertre (du canton de Lens); Gaurain-Ramecroix (du canton de Leuze) et Horrues, Naast et Soignies (du canton de Soignies). La partie de la province de Brabant comprenant le canton de Nivelles.

Les provinces de la Flandre Orientale et de la Flandre Occidentale.

1<sup>er</sup> DISTRICT. — M. RADELET, E., Ingénieur, à Mons.

*Charbonnages :*  
Belle-Vue, Baisieux et  
Boussu.

Cantons de Dour et d'Antoing.

2<sup>e</sup> DISTRICT. — M. VANDEN HEUVEL, A., Ingénieur, à Mons.

Chevalières et Grande Machine à feu de Dour, Bonne-Veine.

Cantons de Tournai, Celles et Templeuve.

Les provinces de la Flandre occidentale et de la Flandre orientale.

3<sup>e</sup> DISTRICT. — M. BRISON, L., Ingénieur, à Mons.

Espérance et Hautrage.  
Blaton.  
Agrappe-Escouffiaux.  
(Division Escouffiaux.)

Canton de Boussu (moins les communes de Hautrage, Hornu, Quaregnon, Villerot et Wasmuël).

Canton de Quevaucamps; les communes de Cibly et de Mesvin du canton de Mons; le canton de Leuze (commune de Gaurain-Ramecroix); canton de Nivelles.

4<sup>e</sup> DISTRICT. — M. VAN MOLLE, E., Ingénieur, à Mons.

Agrappe-Escouffiaux.  
(Division Agrappe.)  
Hensies-Pommerœul et Nord de Quiévrain.

Cantons de Pâturages (moins les communes de Givry, d'Harmignies et d'Harveng); les communes de Horrues, de Naast et de Soignies, du canton de Soignies; canton de Péruwelz; les communes de Baudour, Sirault et Tertre du canton de Lens; les communes d'Hautrage et de Villerot du canton de Boussu.

**2<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT.**

MM. LIAGRE, E., Ingénieur en Chef-Directeur, à Mons;  
HOPPE, R., Ingénieur principal, à Mons.

La partie de la province de Hainaut comprenant les cantons judiciaires de Boussu (communes de Hornu, Quaregnon et Wasmuël), de Chièvres, d'Enghien, de La Louvière (communes de Houdeng-Aimeries, Houdeng-Gœgnies et Trivières), de Lens (moins les communes de Baudour, Sirault et Tertre), de Pâturages (communes de Givry, Harmignies et Harveng), de Mons (moins les communes de Mesvin et de Cibly), de Rœulx (moins les communes de Marche-lez-Ecaussines, Mignault, Péronnes-lez-Binche et Vellereille-le-Sec), d'Ath, de Flobecq, de Frasnes-lez-Buissenal, de Lessines et de Leuze (sauf la commune de Gaurain-Ramecroix); la province de Brabant (arrondissement judiciaire de Bruxelles).

1<sup>er</sup> DISTRICT. — DURIEU, M., Ingénieur, à Mons.

*Charbonnages :*  
Hornu et Wasmes et Buisson,  
Grand-Hornu,  
Rieu du Cœur.

Cantons de Boussu (Quaregnon, Hornu et Wasmuël); Mons (Jemappes); Leuze (moins Gaurain-Ramecroix); Frasnes-lez-Buissenal; Chièvres.

2<sup>e</sup> DISTRICT. — M. DEMELENNE, E., Ingénieur, à Hyon.

*Charbonnages :*  
Produits et de Ghlin.

Cantons de Flobecq, Lessines et Mons (Flénu et Ghlin).

3<sup>e</sup> DISTRICT. — M. BOULET, L., Ingénieur, à Mons.

*Charbonnages :*  
Levant du Flénu,  
Levant de Mons,  
Bray,  
Maurage et Boussoit.

Cantons de Ath, Mons (sauf Flénu, Jemappes, Ghlin, Havré, Obourg, Mesvin et Cipluy), Rœulx (Estinnes-au-Val, Bray, Maurage, Villers St-Ghislain), Pâturages (Givry, Harmignies et Harveng).

4<sup>e</sup> DISTRICT. — M. BOURGEOIS, W., Ingénieur, à Mons.

*Charbonnages :*  
St-Denis, Obourg, Havré,  
Strépy et Thieu,  
Bois-du-Luc, La Barette et  
Trivières.

Cantons de La Louvière (Houdeng - Aimeries, Houdeng - Gœgnies et Trivières), Enghien, Lens (moins les communes de Baudour, Sirault et Tertre), Mons (Havré et Obourg), Rœulx (sauf Estinnes-au-Val, Villers St - Ghislain, Bray, Maurage, Marche - lez - Ecaussines, Mignault, Péronnes et Vellereille-le-Sec).

### 3<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT.

MM. HARDY, Armand, Ingénieur en Chef-Directeur, à Charleroi;  
DEFALQUE, P., Ingénieur principal, à Charleroi.

La partie de la province de Hainaut comprenant les communes de Bellecourt, Chapelle-lez-Herlaimont, Courcelles, Fontaine-

l'Evêque, Leernes, Piéton, Souvret et Trazegnies du canton judiciaire de Fontaine-l'Evêque; les cantons judiciaires de Binche (moins la commune de Mont-Ste-Geneviève), de La Louvière (moins les communes de Houdeng-Aimeries, Houdeng-Gœgnies et Trivières), de Seneffe, de Soignies (moins les communes de Horrués, Naast et Soignies); les communes de Marche-lez-Ecaussines, Mignault, Péronnes-lez-Binche et Vellereille-le-Sec du canton de Rœulx.

1<sup>er</sup> DISTRICT. — M. PASQUASY, L., Ingénieur, à Charleroi.

Charbonnages réunis de Ressaix, Leval, Péronnes, Ste-Aldegonde et Houssu.  
(moins la divis. de Houssu.)

Cantons de Binche (communes de Binche, Buvrines, Estinnes-au-Mont, Haulchin, Leval-Trahegnies, Mont-Sainte-Aldegonde, Epinois, Ressaix, Vellereille-le-Brayeux, Waudrez et Haine-Saint-Pierre), de Rœulx (communes de Péronnes-lez-Binche, Mignault et Vellereille-le-Sec), de La Louvière (commune de Haine-Saint-Paul).

2<sup>e</sup> DISTRICT. — M. JANSSENS, G., Ingénieur, à Charleroi.

La Louvière et Sars-Longchamps,  
Bois de la Haye,  
Ressaix, Leval, Péronnes, Ste-Aldegonde et Houssu.  
(Division de Houssu.)

Cantons de Binche (commune d'Anderlues), de La Louvière (communes de La Louvière et Saint-Vaast), de Seneffe (commune de Bois-d'Haine).

3<sup>e</sup> DISTRICT. — M. RENARD, L., Ingénieur, à Charleroi.

Mariemont-Bascoup.

Cantons de Binche (communes de Carnières et Morlanwelz), de Fontaine-l'Evêque (communes de Bellecourt, Chapelle-lez-Herlaimont, Trazegnies et Piéton), de Soignies (communes d'Ecaussines, Enghien et Ecaussines-Lalaing), de Rœulx (commune de Marche-lez-Ecaussines).

4° DISTRICT. — M. LINARD, Albert, Ingénieur, à Fleurus.

Beaulieusart et Leernes,  
Nord de Charleroi.

Cantons de Fontaine-l'Évêque  
(communes de Courcelles, Fon-  
taine-l'Évêque, Leernes et Sou-  
vret), de Soignies (communes de  
Braine-le-Comte, Hennuyères,  
Henripont et Ronquières) et de  
Seneffe (moins la commune de  
Bois-d'Haine).

#### 4° ARRONDISSEMENT.

MM. DESENFANS, R.-G., Ingénieur en Chef-Directeur, à Mar-  
cinelle;

HARDY, L., Ingénieur principal, à Mont-sur-Marchienne.

La partie de la province de Hainaut comprenant les cantons judiciaires Nord et Sud de Charleroi (moins la ville de Charleroi et les communes de Gilly, Lodelinsart et Montigny-sur-Sambre), de Fontaine-l'Évêque (commune de Forchies-la-Marche), de Gosselies (commune de Gosselies), de Beaumont, de Chimay, de Jumet, de Marchienne-au-Pont, de Thuin, de Merbes-le-Château et de Binche (commune de Mont-Sainte-Geneviève).

Province de Brabant (arrondissement judiciaire de Louvain).

1° DISTRICT. — M. MARTIAT, V., Ingénieur, à Jumet.

Monceau-Fontaine et Marci-  
nelle.

Cantons de Fontaine-l'Évêque  
(commune de Forchies-la-Mar-  
che), de Marchienne-au-Pont  
(communes de Monceau-sur-  
Sambre et de Goutroux), de  
Thuin et de Binche (commune  
de Mont-Sainte-Geneviève).

Province de Brabant (arron-  
dissement judiciaire de Lou-  
vain).

2° DISTRICT. — M. VAES, A., Ingénieur, à Charleroi.

Sacré-Madame et Bayemont,  
Amerceur,  
Centre de Jumet.

Cantons Nord de Charleroi  
(commune de Dampremy), de  
Jumet et de Merbes-le-Château.

3° DISTRICT. — M. LAURENT, J., Ingénieur, à Farciennes.

Charbonnages de Charleroi,  
Masse-Diarbois,  
Grand Conty-Spinois.

Cantons de Marchienne-au-  
Pont (communes de Marchienne-  
au-Pont et Landelies), de Gos-  
selies (commune de Gosselies) et  
de Beaumont.

4° DISTRICT. — M. LEFÈVRE, R., Ingénieur, à Jumet.

Monceau-Fontaine et Marci-  
nelle,  
Forte Taille,  
Bois du Cazier.

Cantons Sud de Charleroi  
(communes de Marcinelle et de  
Mont-sur-Marchienne), de Mar-  
chienne-au-Pont (commune de  
Montigny-le-Tilleul) et de Chi-  
may.

#### 5° ARRONDISSEMENT.

MM. A. STENUIT, Ingénieur en Chef-Directeur, à Charleroi;  
E. MOLINGHEN, Ingénieur principal, à Marcinelle.

La partie de la province de Hainaut comprenant les cantons judiciaires de Châtelet et de Gosselies (moins la ville de Gosselies), la ville de Charleroi et les communes de Gilly, Lodelinsart et Montigny-sur-Sambre des cantons judiciaires Nord et Sud de Charleroi.

1° DISTRICT. — M. J. PIETERS, Ingénieur principal,  
à Montigny-sur-Sambre.

Poirier,  
Boubier,  
Petit-Try,  
Bois Communal de Fleurus.

La ville de Charleroi; le can-  
ton de Gosselies (moins les com-  
munes de Fleurus, Gosselies,  
Ransart et Wangenies).

2° DISTRICT. — M. PAQUES, G., Ingénieur principal,  
à Montigny-sur-Sambre.

Carabinier,  
Nord de Gilly,  
Gouffre.

Les communes de Châtelet,  
Châtelineau, Couillet, Lambu-  
sart, Loverval, Farciennes et  
Pironchamps du canton de Châ-  
telet.

3<sup>e</sup> DISTRICT. — M. LOGELAIN, G., Ingénieur, à Charleroi.

Noël,  
Baulet,  
Trieu-Kaisin.

Les communes de Gilly, Montigny-sur-Sambre et Lodelinsart du canton de Charleroi.

4<sup>e</sup> DISTRICT. — M. TRÉFOIS, A., Ingénieur, à Marcinelle.

Tergnée-Aiseau-Presles,  
Appaumée-Ransart,  
Centre de Gilly,  
Masses St-François.

Les communes de Acoz, Aiseau, Bouffioulx, Gougnies, Gerpennes, Joncret, Pont-de-loup, Presles, Roselies et Villers-Poteries du Canton de Châtelet.

Les communes de Fleurus, Ransart et Wangenies du canton de Gosselies.

#### 6<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT.

MM. VIATOUR, H., Ingénieur en Chef-Directeur, à Namur;  
LEGRAND, L., Ingénieur principal, à Namur.

Provinces de Namur et de Luxembourg. Partie Est de la province de Hainaut et partie Sud-Est de la province de Brabant.

1<sup>er</sup> DISTRICT. — M. MARTELÉE, Jean, Ingénieur, à Namur.

*Charbonnages* :  
Tamines.

Province de Namur : tout le service au Nord de la Sambre et de la Meuse, plus les communes d'Andenne, Coutisse, Evelette, Gesves, Goesnes, Hailot, Jallet, Ohey, Perwez et Sorée du canton d'Andenne.

Province de Luxembourg : tous les services de l'Arrondissement de Marche.

Province de Brabant : les carrières et usines des cantons de Wavre, Perwez, Jodoigne et Genappé de l'Arrondissement de Nivelles.

*Mines métalliques* :  
Vedrin St-Marc.

2<sup>e</sup> DISTRICT. — M. LEMAIRE, Georges, Ingénieur, à Namur.

*Charbonnages* :  
Falisolle,  
Château,  
Bonne-Espérance.

Province de Namur : toute l'Entre-Sambre-et-Meuse.

Province de Luxembourg : tous les services de l'arrondissement de Neufchâteau.

Province de Hainaut : la commune de Lambusart.

3<sup>e</sup> DISTRICT. — M. MARTENS, Joseph, Ingénieur, à Namur.

*Charbonnages* :  
Aiseau-Oignies,  
Roton-Ste-Catherine.

*Mines métalliques* :  
Bois-Haut,  
Grand-Bois,  
Chocrys.

Province de Namur : tous les services sur la rive droite de la Meuse, sauf les communes d'Andenne, Coutisse, Evelette, Gesves, Goesnes, Hailot, Jallet, Ohey, Perwez et Sorée du canton d'Andenne.

Province de Luxembourg : tous les services de l'Arrondissement d'Arlon.

Province de Hainaut : communes d'Aiseau et de Farcennes.

Les appareils à vapeur des voies navigables de Namur à Erquelines et d'Andenne à Givet.

#### 7<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT.

MM. REPRIELS, A., Ingénieur principal chargé de la Direction, à Liège;

GILLET, Ch., Ingénieur principal, à Liège.

Arrondissement judiciaire de Huy et cantons de Waremme et de Hollogne-aux-Pierres de l'arrondissement judiciaire de Liège.

1<sup>er</sup> DISTRICT. — M. MASSON, R., Ingénieur principal, à Liége.

*Charbonnages :*  
Marihaye,  
Ben, Bois-de-Gives et Saint-Paul,  
Arbre Saint - Michel, Bois d'Otheit, Cowa et Pays de Liége.

*Mines métalliques :*  
Maîtres de Forges et Couthuïn, Corphalie.

Le canton judiciaire de Huy; la commune de Modave du canton de Nandrin; les communes des Awirs et d'Engis du canton de Hologne-aux-Pierres; le canton judiciaire de Héron.

2<sup>o</sup> DISTRICT. — M. GUÉRIN, M., Ingénieur principal, à Liége.

Kessales-Artistes et Concorde.

Le canton judiciaire de Hologne-aux-Pierres (moins les communes d'Awans, des Awirs, d'Engis, Grâce-Berleur, Hologne-aux-Pierres et Montegnée); le canton judiciaire de Nandrin (moins la commune de Modave); le canton judiciaire de Ferrières; la commune de St-Georges-sur-Meuse du canton de Jehay-Bodegnée.

3<sup>o</sup> DISTRICT. — M. VENTER, J., Ingénieur, à Liége.

Bonnier,  
Gosson-La Haye et Horloz.

Les cantons judiciaires de Landen, Waremmé, Jehay-Bodegnée (moins la commune de Saint-Georges); Avenues; les communes d'Awans, Grâce - Berleur, Hologne - aux - Pierres, Montegnée du canton de Hologne-aux-Pierres.

Section de Sclessin de la commune d'Ougrée du canton de St-Nicolas-lez-Liége.

8<sup>o</sup> ARRONDISSEMENT.

MM. LEBENS, L., Ingénieur en Chef-Directeur, à Liége;

DELREÉ, A., Ingénieur principal, à Liége.

Les cantons de Liége (Nord et Sud), de Grivegnée, de Fexhe-Slins, de Herstal et de Saint-Nicolas (moins la section de Sclessin de la commune d'Ougrée) de l'arrondissement judiciaire de Liége.

Les appareils à vapeur de la navigation dans toute la province de Liége.

1<sup>er</sup> DISTRICT. — M. DONEUX, M., Ingénieur, à Liége.

*Charbonnages :*  
Sclessin-Val-Benoît,  
Espérance et Bonne-Fortune,  
Ans.

Les communes de Tilleur, de Saint-Nicolas, Angleur, Ans et Glain.

Les appareils à vapeur de la navigation.

2<sup>o</sup> DISTRICT. — M. BRÉDA, M., Ingénieur, à Liége.

Bonne-Fin-Bâneux,  
Patience et Beaujoc,  
Grande Bacnure et Petite Bacnure.

Les communes de Liége (1<sup>o</sup>, 2<sup>o</sup>, 3<sup>o</sup>, 4<sup>o</sup> et 8<sup>o</sup> divisions de police), de Jupille, de Bressoux et de Grivegnée.

3<sup>o</sup> DISTRICT. — M. PIRMOLIN, J., Ingénieur, à Bressoux.

Batterie,  
Espérance, Violette et Wandre,  
Abhooz et Bonne-Foi-Hareng,  
Belle-Vue et Bien-Venue.

Le canton de Fexhe-Slins et les communes de Herstal, de Vottem, de Wandre et de Liége (5<sup>o</sup> et 6<sup>o</sup> divisions de police).

9<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT.

MM. ORBAN, N., Ingénieur en Chef-Directeur, à Liège;  
 MASSIN, A., Ingénieur principal, à Liège.

L'arrondissement judiciaire de Verviers et les cantons de Dalhem, de Fléron, de Seraing et de Louveigné de l'arrondissement judiciaire de Liège.

1<sup>er</sup> DISTRICT. — M. BRÉDA, R., Ingénieur, à Liège,  
 secondé par M. MASSIN.

<p><i>Charbonnages :</i>          Cockerill,          Six-Bonniers,          Minerie.</p> <p><i>Mines métalliques :</i>          Vieille-Montagne, à La Calamine.</p>	<p>Les cantons de Seraing, de Louveigné, de Limbourg, d'Eupen, de Malmédy et de St-Vith; la commune de Nessonvaux du canton de Fléron; la commune d'Olne du canton de Verviers.</p>
---	---

2<sup>e</sup> DISTRICT. — M. Burgeon, C., Ingénieur principal, à Liège.

<p><i>Charbonnages :</i>          Wérister,          Herve-Wergifosse,          Quatre-Jean.</p> <p><i>Mines métalliques :</i>          Meuville-Bierleux et Werbomont, à Chevron.</p>	<p>Les cantons de Dalhem, de Herve, d'Aubel, de Dison, de Fléron (moins la commune de Nessonvaux) et de Spa.</p>
--	--

3<sup>e</sup> DISTRICT. — M. THONNART, P., Ingénieur principal, à Liège.

<p><i>Charbonnages :</i>          Hasard-Cheratte,          Micheroux,          Argenteau-Trembleur,          Ougrée.</p>	<p>Les cantons de Verviers (moins la commune d'Olne) et de Stavelot.</p>
---	--

10<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT.

MM. VRANCKEN, J., Ingénieur en Chef-Directeur, à Hasselt;  
 MEYERS, A., Ingénieur principal, à Hasselt.

Les provinces de Limbourg et d'Anvers.

1<sup>er</sup> DISTRICT. — M. COOLS, G., Ingénieur, à Hasselt.

Oostham-Quaedmechelen,  
 Beeringen-Coursel,  
 Helchteren,  
 Zolder.

Les exploitations livrées de minerais de fer des provinces d'Anvers et de Limbourg, les carrières à ciel ouvert de l'Arrondissement de Hasselt, les usines métallurgiques des cantons d'Anvers, Eeckeren, Herenthals et Turnhout, les appareils à vapeur de l'Arrondissement de Tongres, à l'exception de l'entreprise du Canal Albert.

2<sup>e</sup> DISTRICT. — M. MEYERS, A., Ingénieur principal, à Hasselt,  
 et M. FRÉSON, H., Ingénieur, à Hasselt.

Houthaelen,  
 Les Liégeois,  
 Winterslag et Genck-Sutendaël.

Les carrières souterraines de la province de Limbourg, les usines métallurgiques des cantons de Boom, Duffel, Moll, et de l'Arrondissement de Hasselt, les appareils à vapeur de l'Arrondissement de Hasselt.

3<sup>e</sup> DISTRICT. — M. GÉRARD, P., Ingénieur, à Hasselt.

André Dumont sous-Asch,  
 Sainte-Barbe et Guillaume Lambert.

Les carrières souterraines de l'Arrondissement de Tongres, les usines métallurgiques de l'arrondissement de Tongres, les appareils à vapeur de l'entreprise du Canal Albert.